

Licence Management du sport

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Management du sport. 2011, Université de Bourgogne.
hceres-02036528

HAL Id: hceres-02036528

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036528>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LI120001078

Domaine : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Mention : Management du sport

Présentation de la mention

La mention Management du sport de l'Université de Bourgogne s'inscrit dans le contexte global de l'enseignement des Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) dispensé au sein des Unités de Formation et de Recherche (UFR). Quatre filières qui correspondent à des objectifs et des débouchés particuliers, bien identifiés, sont enseignées à l'UFR-STAPS de l'Université de Bourgogne en co-habilitation avec l'UFR-STAPS de l'Université de Franche-Comté (Besançon) :

- Education et motricité,
- Management du sport,
- Activités physiques adaptées et santé,
- Entraînement sportif.

La mention Management du sport (EM) vise à former des cadres et gestionnaires de structures sportives des secteurs privés ou publics.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1 (tronc commun Dijon / Besançon)	NR / 242
Nombre d'inscrits en L2 (tronc commun Dijon / Besançon)	NR / 141
Nombre d'inscrits en L3 (Dijon / Besançon)	NR / 21
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	NR
% de réussite en 3 ans (au total sans distinction Dijon / Besançon)	NR / 52 %
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Il s'agit d'une demande de renouvellement d'un diplôme existant dans les deux universités. Ce renouvellement tient compte d'une part de la co-habilitation avec l'Université de Besançon et, d'autre part de l'évolution du monde sportif.

La cohérence des enseignements et leur adéquation aux objectifs déclarés sont bonnes. A partir du quatrième semestre, les matières académiques, comme les activités physiques et sportives, sont bien en rapport avec la spécificité de cette mention.

L'utilisation de l'outil informatique est développée et adaptée à la spécificité de la mention. En revanche, le projet ne tient pas compte de l'acquisition de compétences transversales.

Les étudiants à statuts particuliers sont pris en charge en fonction de leur spécificité.

Les modalités du contrôle des connaissances, qui semblent faire une place importante au contrôle terminal, sont imprécises. Il en est de même du système de compensation. L'évaluation des enseignements et de la formation sont envisagées, mais il est difficile de comprendre le fonctionnement exact dans l'une et l'autre université.

Si l'aide à la réussite des étudiants semble une préoccupation des enseignants, les dispositifs annoncés semblent encore à préciser. Le dossier contient une énumération de moyens, notamment dans le cadre du plan réussite licence, sans aucune autre précision.

Cependant, malgré l'organisation des trois premiers semestres communs aux différentes spécialités, qui permettent une spécialisation progressive des étudiants, les changements d'orientation en cours de cursus sont annoncés comme plus difficiles pour cette mention.

La préparation à la professionnalisation occupe une place importante dans l'organisation pédagogique : préparation du projet, stages... Les données statistiques sur les résultats de cette action restent parcellaires.

La participation du monde professionnel apparaît comme une donnée importante (nombre d'intervenants), qui reste cependant à préciser.

Les enseignements sont cohérents avec la poursuite en master, notamment le master Développement scientifique, commercial et territorial du sport et des loisirs (SLDT).

L'encouragement à la mobilité, notamment internationale, ne semble pas vraiment pris en compte.

La liste des intervenants universitaires et professionnels figure dans le dossier. Certaines responsabilités sont précisées (notamment sur Besançon), mais cela reste insuffisant en termes de fonctionnement en véritable équipe pédagogique. L'accompagnement des étudiants semblant une préoccupation réelle des enseignants, des précisions sur les dispositifs mis en place seraient intéressantes.

Les caractéristiques précises de la population étudiante ainsi que des données concernant son suivi ne sont pas fournies. Si elles existent, elles ne semblent pas être prises en compte pour le pilotage de cette formation.

Le principe de l'auto-évaluation et sa mise en place pour cette formation n'apparaissent pas dans le dossier.

Au total le dossier, bien présenté, manque de certaines précisions. Le document intitulé « auto-évaluation » contient en fait de nombreuses données qui devraient figurer dans le dossier principal. L'auto-évaluation du projet lui-même n'existe pas.

Dans cette formation co-habillée, la place de chaque université n'est pas précisée. Enfin, malgré la spécificité soulignée de cette mention, il existe une trop grande « proximité » entre les dossiers des différentes spécialités. Ceci est valable tant pour les dossiers portés par l'Université de Dijon que pour ceux présentés par l'Université de Besançon



- Points forts :
 - Une très bonne adaptation des contenus aux objectifs de formation.
 - Une forte prise en compte de la professionnalisation.
- Points faibles :
 - Une trop grande similitude entre les dossiers des différentes spécialités.
 - Un fonctionnement de la co-habilitation imprécis, avec, notamment, le fonctionnement de l'équipe pédagogique qui n'est pas envisagé.
 - Un dispositif d'auto-évaluation peu efficient.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Pour de nombreux points non renseignés en l'état, le dossier serait à préciser.

La lisibilité du document serait largement améliorée avec la construction d'un dossier réellement original. A part quelques modifications, les dossiers des mentions du domaine STAPS sont, pour l'essentiel, communs.

La place de chaque université devrait être indiquée.

Le dispositif d'auto-évaluation devrait être fonctionnel dans chaque université.